

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Ouen, le 8 avril 2026

AREAS FRANCE LANCE LES 30 JOURS DE L'EMPLOI ET ANTICIPE LA SAISON ESTIVALE

Areas France, acteur de référence de la restauration de voyage et de loisirs, organise la première édition des 30 jours de l'emploi. Déployée dans une vingtaine de sites pilotes en France – aéroports, gares, aires d'autoroute et Center Parcs - cette initiative nationale vise à accroître la visibilité du Groupe, valoriser ses métiers et attirer de nouveaux talents afin d'anticiper les besoins de recrutements de la saison estivale.

Un rendez-vous annuel dédié au recrutement et à l'emploi local

Ces 30 jours de l'Emploi ont été imaginés sur le modèle d'évènements thématiques (Journée Sécurité, DuoDay) pour instaurer un rendez-vous annuel récurrent autour de l'emploi. Ce dispositif permet à Areas de répondre aux besoins de recrutement, attirer des candidats qualifiés, accroître la notoriété locale, et l'image employeur. Pour cette première édition, le Groupe a identifié une vingtaine de sites pilotes, dont des aéroports, gares, autoroutes et Center-Parcs, pour tester le dispositif avant un déploiement généralisé.

Tout au long de la période, des évènements seront organisés sur ces sites : job datings, journées portes ouvertes et rencontres avec les équipes locales, afin de permettre aux candidats de découvrir les métiers du Groupe, les perspectives de carrières, et d'échanger directement avec les recruteurs. Après l'évènement, toutes les candidatures seront traitées sous 48h, et les entretiens seront planifiés.

Ces évènements seront également l'occasion de renforcer les partenariats avec les acteurs du territoire (organismes publics de l'emploi, missions locales, écoles ou centres de formation) afin de faciliter l'accès à l'emploi et de développer des relations durables avec les bassins d'emploi locaux.

L'implication du leadership est essentielle : les directeurs de sites sont les principaux moteurs de la démarche sur le terrain. Garants de la culture managériale du groupe, ils veilleront également à offrir aux candidats une expérience d'accueil de qualité conforme aux valeurs d'Areas.

Le contrat de professionnalisation, un dispositif pour recruter et former les talents de demain

La Semaine de l'Emploi mettra notamment en avant le contrat de professionnalisation, un dispositif clé pour favoriser l'insertion des jeunes dans les métiers de la restauration et des services aux voyageurs.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le contrat de professionnalisation est un contrat d'alternance permettant d'acquérir une qualification reconnue tout en découvrant un métier sur le terrain. Accessible notamment aux moins de 30 ans, il constitue un levier d'attractivité important pour attirer de nouveaux talents et faciliter leur entrée dans la vie professionnelle.

Dans ce cadre, Areas France s'engage à assurer une formation permettant au salarié d'acquérir une qualification professionnelle, tout en lui proposant un emploi en lien avec son projet professionnel. Les collaborateurs recrutés dans ce dispositif bénéficient par ailleurs des mêmes droits que les autres salariés de l'entreprise.

Pour accompagner ces parcours, l'Academy by Areas a créé les "Talents Trainers". Ces tuteurs expérimentés accompagnent les nouvelles recrues pendant plusieurs mois afin de faciliter leur intégration, transmettre les savoir-faire du Groupe et garantir la réussite de leur formation en alternance.

En tout, les 25 sites pilotes ont pour objectif de recruter 500 personnes d'ici de début de la saison estivale. 19 événements sont organisés en France avec les missions locales, France Travail, les lycées professionnels...

« Avec les 30 jours de l'Emploi, nous souhaitons créer un rendez-vous structurant pour nos équipes et pour les territoires dans lesquels nous opérons. Notre ambition est de faire découvrir la richesse de nos métiers, d'attirer de nouveaux talents et de renforcer nos partenariats avec les acteurs locaux de l'emploi. Dans un contexte où les enjeux de recrutement sont forts dans notre secteur, cette initiative traduit notre volonté d'investir durablement dans l'emploi et la formation. Pour la porter, nous comptons beaucoup sur les directeurs de sites, qui sont nos Ambassadeurs sur le terrain. » **déclare Henry Mottet, Directeur des Ressources Humaines du Groupe Areas en France.**

A propos d'Areas France :

Areas France est le spécialiste de l'hyper-flux et pionnier du Food & Beverage. Concepteur, aménageur et opérateur de référence dans les marchés du voyage et des loisirs, Areas se distingue par une approche singulière qui allie hospitalité et commercialité, pour transformer l'expérience client.

Fort de sa culture d'excellence opérationnelle, Areas s'appuie sur une connaissance fine des besoins des voyageurs et sur le portefeuille de concepts de restauration le plus large du marché avec des marques développées en propre et en franchises.